

Décision

Générale

colonial

Décision n° 12-96-1904 nomination

n° 12-96-1904

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 96 du 01/11/1904

Date de publication
1 août 1904

Date du numéro
1 novembre 1904

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Farègne Said, agent le 1re classe de la police rurale, a été nommé brivador pour compter de la même date . Le nommé Farègne Moussa a été nommé agent de 3° classe pour compter de la meme date